

Les engagements sur le terrain



Dans un lycée de Reims, le 14 février



À Clichy-sous-Bois, le 18 février

N° 684
DU 23 AU 1^{ER} MARS 2013

1,5€

10, rue de Solferino
75333 Paris Cedex 07
Tél.: 01 45 56 77 52

hebdo@parti-socialiste.fr

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION ET DIRECTEUR DE LA PUBLICATION • Olivier Faure
• CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION • Valerio Motta • RÉDACTRICE EN CHEF Stéphanie Platat • PHOTO • Mathieu Delmestre • MAQUETTE Florent Chagnon (79 44) • FLASHAGE ET IMPRESSION PGE (94) Saint-Mandé
• N° DE COMMISSION PARITAIRE : 0114P11223
• ISSN 127786772
"L'hebdo des socialistes" est édité par Solfé Communications, tiré à 27 500 exemplaires



L'AGENDA

28 février

► Ateliers du changement à Marmande

Retrouvez l'agenda sur parti-socialiste.fr



Harlem Désir s'est rendu le 16 février à Madrid à la rencontre de nos homologues du Parti socialiste espagnol, à l'occasion de la Convention *Ganarse Europa*. Le Premier secrétaire a répondu à l'invitation de Alfredo Perez Rubalcaba Secrétaire général, Joaquin Almunia et Elena Valenciano. Le portugais Antonio José Seguro était également présent.

COMMUNIQUÉ DU BUREAU NATIONAL

Le non-cumul des mandats doit entrer en vigueur en 2014

Le Bureau national du Parti socialiste réaffirme la nécessité d'adopter au plus tôt une législation pour faire entrer en vigueur le non-cumul des mandats dès les prochaines échéances électorales, en 2014.

Le cumul des mandats est une exception française, qui n'existe quasiment dans aucun pays d'Europe. Il est temps d'y mettre un terme.

C'est une exigence de rénovation de notre vie publique. Depuis le début du quinquennat, François Hollande a multiplié les initiatives pour approfondir l'exercice de la démocratie dans notre pays. Le Parti socialiste soutient

pleinement cette action. Il appelle à prolonger cet élan avec la mise en œuvre du non-cumul des mandats, engagement majeur approuvé lors des élections présidentielles et législatives par les Français. Les militants socialistes se sont exprimés, lors de notre congrès de Toulouse, en faveur de cette avancée indispensable pour nos institutions. Le non-cumul s'inscrit dans notre volonté de renforcer le rôle du Parlement. Il répond à un devoir d'exemplarité et permettra le meilleur exercice de chaque mandat. Il devra s'accompagner de la création d'un véritable statut de l'élu local. Le non-cumul des mandats permettra d'accroître la confiance entre les citoyens et leurs représentants.

Le non-cumul est une condition du renouvellement et de la parité. Il permettra de partager l'exercice des responsabilités. C'était l'esprit des Primaires citoyennes qui ont permis à plusieurs millions de Français de s'exprimer.

Les socialistes, qui portent le combat pour la justice sociale autant que pour le renouveau démocratique, réaffirment donc leur engagement pour le non-cumul des mandats qui sera une respiration essentielle pour notre vie publique.

REPORTAGE

« Le retour de l'État dans les quartiers »

C'est une mamie de poche. Toute petite, elle attrape la manche de Jean-Marc Ayrault et lui chuchote calmement qu'elle habite au Chêne pointu et qu'elle n'en peut plus « *il faut faire quelque chose Monsieur, on vous fait confiance, mais faites quelque chose* ».

En déplacement à Clichy-sous-bois avec François Lamy, ministre délégué à la Ville, le Premier ministre a pu se rendre compte de l'urgence qu'il y avait à rénover outre l'habitat, toute la politique de la ville : des barres d'habitat social dont les balcons servent de pièce supplémentaire, une ville à seulement 12 kilomètres de Paris mais complètement enclavée, l'absence de Pôle emploi ou de centre commercial animé. C'est Pierre Mauroy qui en 1984 avait créé le premier Comité interministériel des villes, mardi 19 février, le CIV Duflot-Lamy a rendu ses conclusions et avancé ses 27 mesures. Loin d'être un « *nouveau plan Marshall pour les banlieues* », ce CIV indique un changement de philosophie dans le traitement des problèmes des quartiers populaires. « *Le gouvernement a choisi d'organiser une vaste concertation avec les habitants, les élus, les responsables associatifs, et tous les partenaires de la politique de la ville* » a rappelé Jean-Marc Ayrault, cette concertation a duré plus de trois mois, 1 600 personnes y ont pris part. Il s'agissait tout d'abord de redéfinir une géographie de l'urgence pour mieux cibler les zones en souffrance. 1 000 quartiers populaires ont ainsi été ciblés, toutefois, ailleurs, sera mis en place « *un contrat de ville afin de mieux mobiliser les dispositifs de droit commun et la solidarité locale. Il n'y aura pas de*



désengagement brutal de l'État comme certains ont pu le craindre » a rassuré le Premier ministre. L'ensemble des ministères sera mobilisé sur cette cause, « *un nouveau contrat de ville unique sera mis en place, il regroupera les politiques sociales, les politiques urbaines, les politiques économiques, les politiques environnementales conduites pour les quartiers* » a résumé Jean-Marc Ayrault. François Lamy signera ainsi des conventions avec les membres du gouvernement. Chaque mesure sera d'ailleurs spécifiquement mise en œuvre dans les quartiers, ainsi, 30 % des emplois d'avenir leur ont-ils déjà été réservés. Un dispositif « *emplois francs* » sera également créé, sur dix sites pilotes pour soutenir les entreprises qui vont employer un jeune. Enfin, ces mesures n'auront d'effets que si la population est associée à la prise de décision et à la réflexion, il est ainsi prévu de la faire intervenir régulièrement. Le Parti socialiste a salué « *cette démarche volontariste de promotion de l'égalité républicaine* » et a rappelé la fierté de la France pour « *ses quartiers populaires. La République ne peut accepter qu'existent en son sein des villes pauvres et des territoires de relégués.* » En conclusion de sa visite à Clichy-sous-Bois, Jean-Marc Ayrault a affirmé « *le retour de l'État dans les quartiers, l'État républicain, celui de l'égalité entre les citoyens, celui de l'égalité entre les territoires, qu'ils soient ruraux, qu'ils soient urbains, de Clichy ou d'ailleurs* ».

EAP code de la réussite éducative



Anais et Xavier ont appris l'existence des emplois d'avenir professeur par leur Université de Champagne-Ardenne. Ségolène a vu un reportage à la télé. C'est un des professeurs de Leila qui lui en a parlé. Efficace

bouche à oreille, les huit étudiants volontaires se sont déjà approprié le sigle EAP qu'ils dégagent naturellement. Jeudi 14 février, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault, Vincent Peillon et George Pau-Langevin se sont rendus à Reims pour officialiser la signature des premiers EAP, dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle dans les métiers de l'enseignement proposant à des élèves boursiers de s'orienter vers le professorat par un parcours professionnalisant avec un accompagnement financier. « *Le gouvernement a adopté le vaste chantier de la refondation de l'école, a rappelé Jean-Marc Ayrault, outre les mesures sur les rythmes scolaires il s'agit de rattraper l'affaiblissement subi depuis quelques années dans l'enseignement du fait du nombre insuffisant de professeurs et du manque de formation.* » Revaloriser le métier, donner envie aux jeunes de s'investir, voilà la mission des EAP. Les jeunes seront encadrés par des tuteurs, eux-mêmes professeurs en lycée. C'est l'intérêt du dispositif, faire entrer doucement dans l'habit de hussard de la République l'étudiant EAP. « *Il s'agira de leur faire découvrir ce qu'est un établissement, sa vie, comment mettre en place des activités, et pas seulement le faire asseoir au fond de la classe* » résume un futur tuteur. « *On se souvient toujours de son tuteur, de celui qui nous a accompagnés,* se rappelle Vincent

Peillon, professeur de philosophie, *le mien, c'était à Lyon, m'a appris à regarder les copies, on les corrigeait ensemble, à ne pas me montrer trop autoritaire* ». Le manque de soutien, l'impression d'être jeté dans une classe sans les outils et les codes pédagogiques, le manque de visibilité sur les concours, c'est ce qui aurait pu faire reculer Leila, « *je n'osais pas vraiment m'intéresser au métier de prof jusqu'à présent, avec toutes les difficultés qu'on a connues les années précédentes, sur les recrutements en baisse et les revirements sur la formation, pourtant je voulais faire ce métier depuis la classe de sixième* ». Selon une étude récente, 82 % des Français estiment qu'enseignant est un très beau métier et 76 % le souhaitent pour leurs enfants, « *c'est à une envie de servir, a souligné Vincent Peillon, qu'est liée l'envie d'enseigner, il n'y a pas de crise des vocations mais une crise des recrutements* ». Reprenant les chiffres de l'échec scolaire, Jean-Marc Ayrault a conclu « *Notre ambition est de refonder l'école sur ses fondamentaux. Nous refusons la fatalité selon laquelle notre système éducatif laisserait de côté notre jeunesse, le défi collectif est de résoudre cette équation difficile* ». Elle passe notamment par les 18 000 EAP signés d'ici 2015.



Justice : ne plus empiler les réformes



La promotion 2013 de l'École nationale de la magistrature debout pour applaudir le Premier ministre à la fin de son discours, le temps des « *petits pois* » est définitivement révolu. Alors que Nicolas Sarkozy avait comparé les magistrats à ces petites graines vertes sans grande saveur et originalité, Jean-Marc Ayrault, accompagné de Christiane Taubira, garde des Sceaux, s'est attaché durant toute sa visite à Bordeaux à renouer la confiance avec le secteur de la justice bien maltraité les années passées. « *Le juge doit*

s'attacher à comprendre les faits, à mesurer les responsabilités pour prendre les décisions les plus appropriées. C'est un des plus éminents mais un des plus difficiles métiers qu'il soit » a-t-il défini. Répondant aux questions des auditeurs de justice, le Premier ministre est revenu sur les principaux axes de travail qu'il a confiés à Christiane Taubira. « *Il ne s'agit plus d'empiler les réformes, a prévenu Jean-Marc Ayrault, nous souhaitons apporter des solutions concrètes et efficaces dans un climat apaisé, voilà notre méthode* ». Alors que l'ENM a subi des fluctuations renversantes d'effectif, le Premier ministre a promis de « *garantir la stabilité des recrutements et offrir plus de visibilité aux candidats* », insistant sur l'attachement de l'État et du gouvernement à la qualité

de la formation bordelaise. Le budget de la justice est d'ailleurs en augmentation de 4 % avec la création de 500 emplois pour 2013, « *cela faisait partie des priorités du gouvernement* » a rappelé Jean-Marc Ayrault. Il a également insisté sur l'indépendance de la justice, souvent mise à mal, alors qu'elle « *s'impose d'abord au pouvoir politique* ». Sur son fonctionnement pur, Jean-Marc Ayrault a longuement abordé le droit des victimes, et « *l'exigence légitime de sécurité de nos concitoyens* ». Concernant les conditions de détention particulièrement difficiles, le Premier ministre a appelé à privilégier « *des aménagements de peines, avec des mesures probatoires. Le temps de la détention doit être utile* ». À la sortie de l'ENM, des associations favorables au mariage pour tous ont chaleureusement applaudi Christiane Taubira pour son combat remarquable à l'Assemblée nationale.



REFONDATION DE L'ÉCOLE



Une école juste pour tous et exigeante pour chacun



Réinvestir dans les moyens humains

- Création de 60 000 postes dont 54 000 pour le ministère de l'Éducation nationale
- Réforme de la formation initiale des enseignants, création des écoles supérieures du professorat et de l'éducation
- Création des emplois d'avenir professeur
- Renforcement de l'attractivité du métier d'enseignant



Favoriser la réussite de tous dans le second degré

- Rénovation du collège unique
- Renforcement du service public de l'orientation
- Valorisation de l'enseignement professionnel et réforme de la carte des formations professionnelles initiales
- Évolution et rééquilibrage des filières du lycée d'enseignement général et technologique



Donner la priorité à l'école primaire

- Rééquilibrage des moyens en faveur du primaire
- Réforme des rythmes scolaires
- Redéfinition des missions de l'école maternelle et développement de l'accueil des moins de trois ans
- Mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes »



Faire entrer l'école dans l'ère du numérique

- Création d'un service public de l'enseignement numérique
- Mise en place d'une éducation au numérique
- Formation des personnels au et par le numérique
- Développement de ressources pédagogiques numériques accessibles à tous



Améliorer le climat scolaire

- Prévention et lutte contre les violences scolaires : mise en place des assistants de prévention et de sécurité, installation de la délégation ministérielle de prévention
- Redynamisation des instances consultatives et de la vie associative des écoles et établissements



Faire évoluer le contenu des enseignements, leur organisation et leur évaluation

- Redéfinition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, création d'un Conseil supérieur des programmes
- Nouveaux contenus d'enseignement : enseignement moral et civique, parcours d'éducation artistique et culturelle, langue vivante dès le CP
- Évolution des modalités d'évaluation et de notation
- Amélioration de la progressivité des apprentissages : réorganisation des cycles, réduction du nombre de redoublements, transition école-collège



Renforcer les politiques de réussite éducative

- Refondation de l'éducation prioritaire
- Aide aux élèves en difficulté
- Lutte contre le décrochage scolaire
- Accueil des élèves en situation de handicap

Le PS vous propose de devenir un acteur du changement.

Pour participer aux débats et soutenir le mouvement, rejoignez le PS.

Je soutiens le changement, j'adhère au PS et joins un chèque de 20€

Je souhaite prendre contact avec les socialistes
 Je verse.....euros pour soutenir l'action du PS (chèque à l'ordre de AFPS)
Selon les dispositions de la loi du 19 janvier 1995, ces sommes seront soumises à réduction d'impôt.

parti-socialiste.fr/adherer

Renvoyer ce coupon à Parti socialiste 10, rue de Solférino - 75007 Paris

Nom

Prénom

Email

Tél

Adresse

Code postal

Ville

